

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis-Abeba, ÉTHIOPIE P. O. Box 3243 Tél. : 517 700 Fax : +251-1-517844

CONFÉRENCE DE L'UNION AFRICAINE SUR LA DETTE

LOMÉ, TOGO

Du 12 au 14 mai 2025

VERSION ORIGINALE : ANGLAIS

DÉCLARATION

DÉCLARATION DE LA CONFÉRENCE DE L'UNION AFRICAINE SUR LA DETTE

Nous, ministres des Finances, gouverneurs des banques centrales, parlementaires, représentants des ministères des Finances, des institutions financières multilatérales africaines, des communautés économiques régionales et des organisations de la société civile, réunis à Lomé, en Conférence de l'Union Africaine sur la dette, avec la participation effective du Président du Conseil de la République Togolaise, du Président de la République du Ghana et du Président de la République de Zambie ;

AYANT délibéré sur le thème « Agenda africain de gestion de la dette publique : restaurer et préserver la viabilité de la dette » ;

CONSTATANT AVEC PRÉOCCUPATION que, bien que le continent ait accueilli le Cadre commun du G20 comme une première étape vers une approche plus globale de la restructuration de la dette souveraine sur le continent et au-delà, ce mécanisme n'ait pas offert de solution pour la restauration rapide de la viabilité de la dette, suscitant un scepticisme considérable quant à sa capacité à apporter des solutions concrètes pour les pays fortement endettés, en particulier en Afrique ;

CONSIDERANT les défis liés à la crise de la dette qui pèse sur le développement de notre continent et l'impératif de l'aborder de front ;

CONSCIENTS que cette crise n'est plus une menace lointaine, mais une réalité quotidienne qui exige des solutions africaines audacieuses et une refonte du système financier international;

SOULIGNANT le caractère inadapté des outils d'analyse et de gestion de la dette qui, au final, contraignent et freinent nos investissements essentiels dans le capital humain, les infrastructures vitales et la résilience face aux défis globaux;

INSISTANT sur la nécessité de financer notre développement, de consolider notre indépendance et de bâtir un avenir où l'Afrique est actrice de sa propre destinée;

RECONNAISSANT le rôle important de l'Union africaine pour une gestion ordonnée et coordonnée de la problématique de la dette à travers l'établissement d'un cadre et la définition d'un plan d'action adaptés aux réalités de l'Afrique ;

DECLARONS :

- 1. QUE** la gestion de la dette ne doit plus être une entrave, mais un levier stratégique pour réaliser nos aspirations collectives ;
- 2. QU'IL** est temps de privilégier le bon sens politique et stratégique à l'automatisme technique contre-productif. Les critères liés à l'analyse de la soutenabilité de la

dette ne doivent pas être imposés de l'extérieur. L'Afrique a besoin d'une nouvelle doctrine sur la dette. Une doctrine où l'endettement n'est pas un mal en soi mais un outil de transformation ;

- 3. QUE** la sécurité de nos nations n'est pas négociable et son financement ne saurait être ignoré.

FORTS DE CES CONSTATS ET DE NOTRE UNITE,

NOUS :

- 4. AFFIRMONS** notre engagement à définir une vision africaine commune sur la dette. Le continent Africain n'est pas le problème, mais une composante essentielle de la solution globale;
- 5. REAFFIRMONS** notre engagement à renforcer nos institutions panafricaines pour qu'elles soient les piliers de notre souveraineté économique, en coordonnant nos politiques et en portant une voix africaine unie ;
- 6. NOUS ENGAGEONS** à harmoniser nos politiques macroéconomiques régionales pour une plus grande résilience, en intensifiant l'intégration économique et en favorisant la convergence de nos cadres politiques ;
- 7. NOUS ENGAGEONS** à établir des cadres de stabilité monétaire et budgétaire adaptés à nos priorités de développement, en promouvant des politiques responsables, une gestion prudente de la dette et une stabilité monétaire au service de la croissance ;
- 8. AFFIRMONS** notre ferme engagement à plaider en faveur de l'annulation de la dette, au cas par cas, en tenant compte de l'incapacité de certains pays africains à honorer le service de leur dette, en nous fondant sur les principes de justice économique, de nécessité ainsi que les principes du droit international tels que la force majeure et la clause *omnia conventio intelligitur rebus sic stantibu*, selon laquelle un changement fondamental de circonstances peut remettre en cause la validité d'un traité/d'un accord de financement ;
- 9. APPELONS** les organisations internationales à reconnaître la vétusté des outils actuels d'analyse et de gestion de la dette dans l'optique d'engager la réforme de l'architecture financière mondiale ;

- 10. APPELONS** l'Union Africaine et les autres institutions panafricaines à plaider en faveur d'une réforme forte et profonde de l'architecture de la dette mondiale en exigeant des conditions de financement plus justes ;
- 11. EXHORTONS** les partenaires de l'Afrique à s'engager à investir dans la paix, la stabilité et la lutte contre les menaces transnationales car la sécurité de l'Afrique est un impératif et un bien public mondial qui mérite une reconnaissance et un soutien concrets. Soutenir l'Afrique n'est pas un acte de charité, mais un investissement stratégique dans la sécurité et l'équilibre du monde ;
- 12. REAFFIRMONS** notre détermination à avancer, en honorant nos engagements tout en nous assurant d'avoir les marges de manœuvres nécessaires pour investir dans l'avenir de notre jeunesse et la prospérité de notre continent.

REMERCIEMENTS ET FELICITATIONS

Nous exprimons notre profonde gratitude à son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBÉ, Président du Conseil de la République Togolaise, pour avoir accepté d'accueillir cet important événement, et nos sincères félicitations pour son leadership visionnaire, sa contribution majeure aux débats, ainsi que son attachement constant à l'intégration africaine.

Nous adressons également nos remerciements aux autorités gouvernementales, aux institutions togolaises impliquées, ainsi qu'à toute la population togolaise, pour leur hospitalité, leur disponibilité et leur engagement exemplaire qui ont contribué à assurer le succès de la Conférence.

Enfin, nous souhaitons exprimer notre reconnaissance à la Commission de l'Union Africaine (CUA) pour l'initiative et la bonne organisation de la Conférence de l'Union africaine sur la dette et lui demandons de porter les conclusions de cette assise afin de les traduire en actions concrètes.

Que les conclusions de Lomé marquent un tournant décisif vers une nouvelle architecture financière africaine, fondée sur la solidarité, la responsabilité partagée et la capacité des États africains à tracer leur propre chemin vers le développement durable.

Adopté ce 14 mai 2025 à Lomé, Togo.